



**Regroupement  
Vigilance Mines  
Abitibi-Témiscamingue**

## **Commentaires du REVIMAT**

**Concernant la MINIÈRE O3  
PROJET MINIER MARBAN INGÉNIERIE**

**Présentés à**

**Agence d'évaluation d'impact du Canada / Gouvernement du Canada**

**Le 20 décembre 2022**

## Qui sommes-nous?

Le Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi et du Témiscamingue (REVIMAT) a vu le jour à l'automne 2015. Il était constitué par quatre groupes de citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces groupes étaient : le Comité de vigilance de Malartic, le Comité de vigilance de Granada, la Coalition des citoyens Projet Wasamac Évain et la Confédération des Syndicats régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (CSN). Depuis, se sont ajoutées des collaborations avec Le Comité citoyen de protection de l'esker (CCPE); le Comité Nouvelle Vision (NoVI); le Comité de Réflexion, Appropriation, Information, Esker Saint-Mathieu (RAVIE-SM) et le Comité Arrêt des Rejets et Émissions Toxiques de Rouyn-Noranda (ARET-RN). Plusieurs organisations syndicales et citoyennes appuient notre travail. De plus, nous avons un rayonnement de sympathisantes et sympathisants de 8000 personnes en région.

Notre mission est de venir en aide à la population qui subit des inconvénients causés par l'exploitation minière. Nous militons pour améliorer la loi sur la protection de l'environnement. Nous cherchons aussi à faire implanter des mécanismes qui viendront aider les citoyen.ne.s à se défendre et à faire respecter leurs droits. Nous avons aussi comme mission de faire modifier la Loi des mines afin de protéger l'environnement de l'exploitation industrielle.

## Commentaires

À la lecture de la présentation du promoteur du projet Marban, nous avons noté plusieurs aspects très préoccupants. Nous allons dans ce document vous présenter succinctement les éléments qui nous semblent problématiques.

### **1) Objectif du projet**

Au départ, le promoteur cadre l'objectif final de l'exploitation de ce site comme ceci :

*« Le développement de projets miniers aurifères se justifie par la hausse des investissements pour les métaux précieux comme l'or depuis 2020. L'incertitude créée par la pandémie de la COVID-19, l'inflation et l'incertitude des marchés font de l'or une valeur refuge pour les investisseurs, ce qui explique aussi la hausse de la valeur de l'or. Cette hausse crée également une demande croissante du métal. »*

On justifie donc l'extraction de l'or pour des raisons purement pécuniaires. L'or est utilisé à 50% pour la fabrication des bijoux et à 38% comme valeur refuge. Pour le REVIMAT, ces raisons ne justifient pas la destruction d'un milieu humide et hydrique. Depuis 1971, l'étalon or n'est plus utilisé. Le prix de l'or est donc artificiel et peut fluctuer au gré du marché. De plus, il n'a presque aucune valeur dans les composantes industrielles.

## 2) Espèces en péril, vulnérables et précaires

Il est étonnant de voir combien d'espèces en péril, vulnérables et précaires seront encore plus fragilisées dans la région par cet unique projet. À notre avis, aucune réhabilitation d'un autre milieu en guise de compensation ne pourra combler les pertes de celui-ci. L'argumentaire de la minière ne justifie pas la perte de cet écosystème.

**Voici des photos d'espèces identifiées qui seront AFFECTÉES par le projet Marban à Dubuisson:**



**Liste par ordre de présentation sur le visuel des espèces qui seront fragilisées dans la région.**

- la fougère-austruche;
- le pygargue à tête blanche;
- le gros-bec errant;
- le quiscale rouilleux;
- l'hirondelle de rivage;
- l'hirondelle rustique;
- l'engoulevent d'Amérique;
- la paruline du Canada;
- l'engoulevent bois-pourri;
- le goglu des prés;
- le hibou des marais;
- le moucherolle à côtés olive;
- le pioui de l'Est;
- la grive des bois;
- la sturnelle des prés;
- la chauve-souris cendrée;
- la chauve-souris rousse;
- la chauve-souris argentée;
- la petite chauve-souris brune;

- la chauve-souris nordique;
- la tortue serpentine.

### **3) Détournement de la rivière Keriens**

La déviation de la rivière Keriens (et non le ruisseau) a un impact majeur dans ce projet. Ce milieu hydrique sera complètement dévasté et aucun aménagement ne pourra le remettre à son état d'origine.

### **4) Destruction de tout le territoire par l'exploration minière**

Avant même l'autorisation du projet, le milieu est partiellement détruit par des routes de pénétration et par le forage.



Chaque point sur la photo correspond à un prélèvement de carottes minières.

## **5) Valeur des propriétés**

Le prix des maisons va chuter énormément et même une fois le projet terminé, elles ne reprendront pas leur valeur initiale malgré ce que diront les promoteurs. C'est une réalité bien connue en région. C'est la qualité de l'environnement qui donne aux propriétés une valeur ajoutée. Il est donc évident que de vivre à deux pas d'une fosse minière et des haldes minières n'est pas attractif.

## **6) Bruit et vibration**

Dépendant de la structure géologique, les vibrations causées par le dynamitage pourront voyager sur une grande distance.

Le bruit du camionnage va aussi affecter la qualité de vie de la population.

Pendant au moins 10 ans, si le projet n'est pas agrandi, la population verra sa qualité de vie chamboulée. D'un havre de paix dans la nature, elle se retrouvera dans un milieu industriel. D'un milieu ressourçant, elle passera à un environnement perturbé où le manque de sommeil et le stress risquent de s'amplifier.

D'un milieu où la faune était diversifiée et riche, elle se retrouvera dans un milieu avec un déclin de la diversité faunique.

## **7) Économie**

La rentabilité du projet est à notre avis fragile. Toute pression à la baisse du métal risque de mettre fin à ce projet laissant le milieu à l'abandon pendant plusieurs années.

## **8) Manque d'employés**

L'argument de création d'emplois n'est plus vendeur en Abitibi. L'augmentation de l'offre ne fera que drainer le personnel des compagnies et des commerces environnants. Ceci aura comme effet d'amplifier la pénurie de main d'œuvre et encore pire de favoriser le décrochage scolaire de nos jeunes.

## **9) Restauration**

La restauration d'un site minier n'est sujet à aucune consultation publique. C'est un problème majeur. Les compagnies n'ont pas l'obligation de donner le plan de restauration final du milieu affecté puisque le projet risque de se modifier significativement avec les années. Nous devons attendre la fin du projet pour voir comment sera officiellement restaurer le site sans pouvoir donner notre opinion puisque la décision se prend entre le promoteur et le ministère.

## **10) Taxes municipales et dons corporatifs**

Les élu(e)s municipaux voient ce genre de projet comme une occasion rêvée de percevoir des taxes supplémentaires pour valoriser la ville.

Les dons et commandites des minières viennent influencer la population. On achète la paix le temps du projet.

Pour 10 ans de retombées fiscales, on sacrifie le milieu pour toujours. La promesse des élus de diversifier l'économie pour compenser la fermeture de la minière est un leurre.

### **Conclusion**

Plusieurs éléments perturbateurs majeurs de l'environnement faunique, hydrique et populationnel affecteront le milieu où la compagnie MINIÈRE O3 désire exploiter le projet Marban. Nous envoyons un signal d'alarme afin que la population et les élu(e)s mesurent bien les effets d'un tel projet sur leur vie pendant et après l'exploitation.

Marc Nantel, porte-parole REVIMAT

<coordonnées caviardées>

<https://www.facebook.com/revimat>

<https://reseauvigilance.ca/>